

MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Sanction minime

Val-de-Travers – Buttes – BF 2266 – Rue du Milieu 3

Description de l'ouvrage : Mise en conformité – pose de panneaux solaires

Affectation parcelle : ZAL

Requérant(s) : Froidevaux Katharina et Michel, Rue du Milieu 3, 2115 Buttes

SATAC : 119708

Décision spéciale : -

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **2 décembre 2024**.

Val-de-Travers, le 1^{er} novembre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

